

Les règles du commerce équitable visent essentiellement à garantir des prix aux producteurs des matières premières qui interviennent dans la fabrication des produits manufacturés que nous achetons dans les pays développés. Ces prix "justes" prennent en compte plusieurs critères (rémunération assurant aux producteurs un revenu leur permettant de vivre dans des conditions décentes, financement de projets de développement et d'éducation, rapports équilibrés dans la négociation...).

Mais, elles font abstraction de l'équilibre économiques des acteurs intervenants entre le producteur de la matière première et le distributeur du produit transformé en bout de chaîne qui subissent des pressions parfois importantes.

Lorsque l'on achète commerce équitable, il faut donc s'efforce de déterminer le comportement économique des différents acteurs:

- les marques de distributeurs, moins chères et accessibles à tout un chacun, en s'approvisionnant en commerce équitable, permettent un rééquilibrage économique, en faveur des producteurs des pays en développement, mais exercent des pressions très fortes sur tous les autres acteurs de la chaîne. En fin de compte, elles récupèrent l'essentiel de la valeur ajoutée et se réservent des marges beaucoup plus importantes sur les produits issus du commerce équitable que sur les produits ordinaires,
- les marques fortes du commerce équitables engagées en faveur d'une forte rétribution des producteurs. Elles jouent le jeu du commerce équitables et vont souvent au delà des règles minimum obligatoire pour obtenir les labels Fair Trade/ Max Havelaar
- les marques qui ne se limitent pas à l'achat de matières premières aux prix du commerce équitable, mais aident les pays producteurs de matières première à augmenter leur valeur ajoutée en transformant en partie les dites matières premières (il peut s'agir des objets d'artisanat d'Artisans du monde ou bien de transformation des fèves de chocolat en patte de chocolat, par exemple). Elles peuvent être distribuées par la grande distribution ou bien dans des circuits alternatifs association ou de boutiques de commerce équitables. Ce sont elles qui rééquilibrent le plus fortement les termes de l'échange en faveur des pays producteurs de matières premières, même si leur puissance de tir est souvent plus faible que celle des autres acteurs,
- les marques chères et opportunistes, qui vont se créer pour prendre une part de ce marché en croissance et qui ne redistribueront aux producteurs que le minimum pour conserver leur label commerce équitable. Elles gardent souvent l'essentiel des marges pour elles-mêmes.